

AFFAIRE No 35 - PASSATION D'AVENANTS AVEC DIVERS ENTREPRENEURS ASSURANT  
LE RAMASSAGE SCOLAIRE A SAINT-DENIS ET DANS LES ECARTS  
POUR LA CAMPAGNE 1984 - 1985

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer des avenants avec les transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1984 - 1985.

	Circuit no	Nombre d'élèves
M. MOUTOUSSAMY Emile	1	450
TRANSPORTS SAUTRON & CIE	2	810
TRANSPORTS ZANEGUY (S.A.R.L.)	3	370
TRANSPORTS ZANEGUY (S.A.R.L.)	4	900
RAPID TRANSPORTS	5	370
M. MOUTOUSSAMY Emile	6	205
TRANSPORTS SAUTRON & CIE	7	510
S.T.U.D. (C.G.E.A.)	8	1 500
M. MOUTOUSSAMY Emile	9	50
S.E.T.C.O.R.	10	90
TRANSPORTS GRONDIN Guy	11	170
RAPID TRANSPORTS	12	150
E.M.P.R. et LYCEE DU TAMPON	13	80
		<hr/>
	TOTAL .....	5 655

La dépense correspondante est prévue au Budget Primitif 1985, chapitre 944 - article 6455.

Je mets la question aux voix.

---

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

- Commission des Affaires Générales : Favorable. Demande de bien vérifier que les transporteurs sont correctement assurés.

- Commission des Financés : Favorable.

*Reçu à la Préfecture  
le 17/04/85*

---

(Monsieur MOUTOUSSAMY Nicolas quitte la salle)

LE MAIRE : Ici également, il s'agit de prévisions. Au cours de la campagne, les chiffres s'affinent, et on aboutit ensuite au nombre exact d'élèves.

Je mets aux voix. Le rapport, ainsi que les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.

(Monsieur MOUTOUSSAMY N. revient)